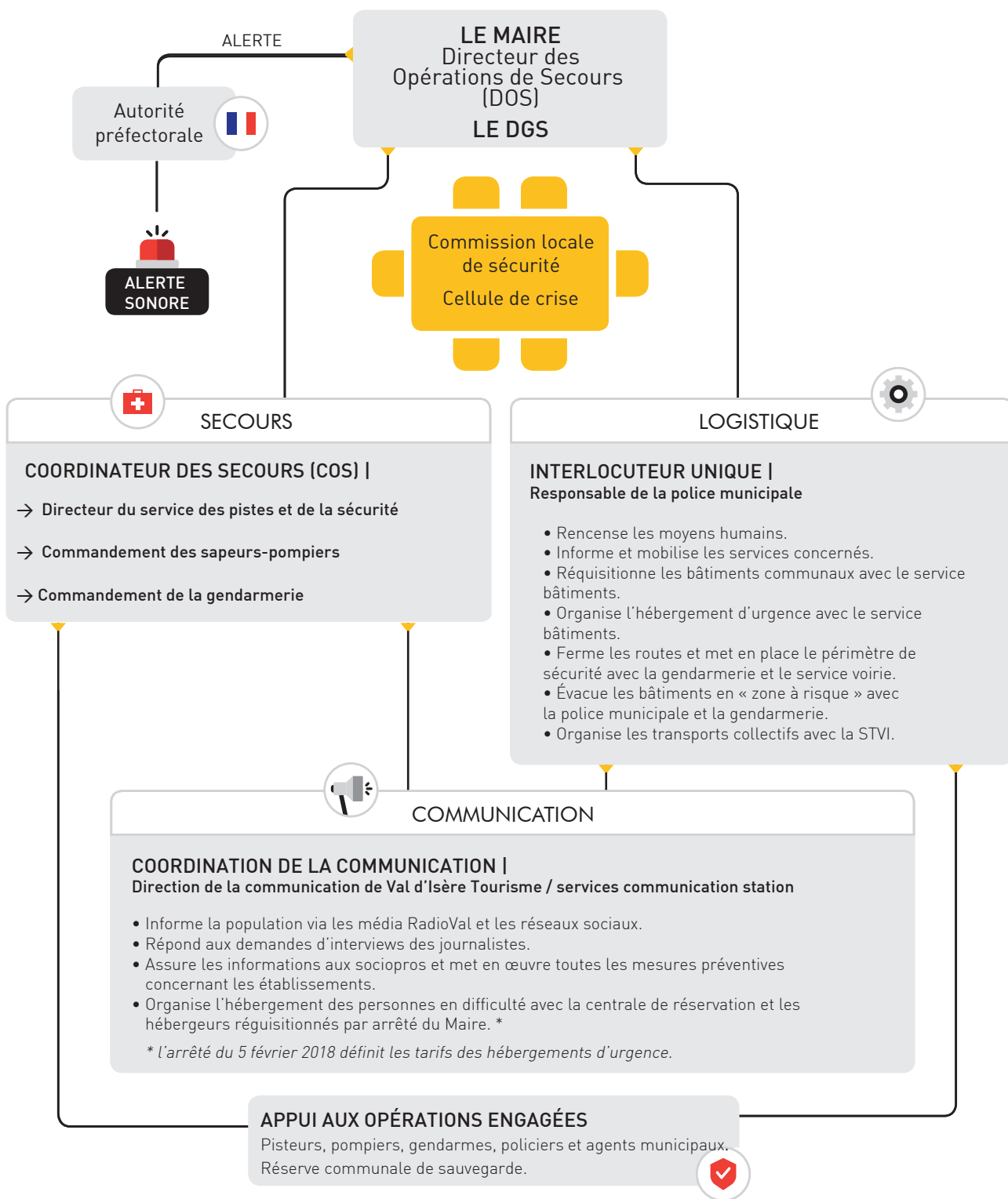


Plan Communal de Sauvegarde, à Val d'Isère, qui fait quoi ?

Tous les services communaux et para-communaux sont préparés à gérer une crise provoquée par un événement d'origine naturelle ou accidentelle. Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune est l'un des outils qui définit la place et le rôle de chacun pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population. Mais la réussite du dispositif dépend avant tout de l'engagement et de la cohésion des hommes et des femmes qui y participent.



INFO +

Le Document d'Informations Communal sur les Risque Majeurs (DICRIM) informe les habitants sur les risques sur la commune et les moyens de prévention et de protection à respecter en cas de danger. Édité par le service communication de la mairie il est feuilletable en ligne sur le site de la commune valdisere.fr et en cours de mise à jour pour une réimpression.